

DEPARTEMENT DE L'EURE

ST GEORGES DU VIEVRE, le 18 septembre 2026

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
SAINT GEORGES DU VIEVRE

COMMUNE

DE

27450 ST GEORGES DU VIEVRE

à

BP 13

MESDAMES ET MESSIEURS

TEL : 02.32.42.80.42

e-mail : secretariat@mairie-st-georges-du-vievre.com

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira, à la **MAIRIE**, le :

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026, à 17 H 30

et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2027 : DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL ET DE DEUX AGENTS RECENSEURS ET FIXATION DES TAUX DE VACATION
- PETITE SALLE ROUTE DE PONT-AUDEMER - FIXATION DU MONTANT DU LOYER
- ANCIEN ARSENAL COMMUNAL : REVISION DU LOYER
- QUESTIONS DIVERSES

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE MAIRE,
E. LEROUX



✂-----

PROCURATION

L'article L2121-20 du CGCT autorise tout conseiller empêché d'assister à une séance à donner à un collègue de son choix le pouvoir écrit de voter en son nom.

Madame, Monsieur.....ne participera pas au :

**Conseil Municipal de la commune de Saint-Georges-du-Vievre qui aura lieu le
Vendredi 25 septembre 2026 à 17h30 à la Mairie**

Et donne pouvoir à Madame, Monsieur.....de me représenter et de
prendre part à toutes délibérations, émettre tous vote, signer tous documents.